

INFORMATION

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie d'ARCISSES le :

Judi 09 avril 2026 à 19h30
Mairie d'ARCISSES

Le Maire : Stéphane COURPOTIN.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal,
- 2) Délégations du conseil municipal au Maire,
- 3) Composition du CCAS, choix du nombre de membres,
- 4) Election des membres du CCAS,
- 5) Composition des commissions communales,
- 6) Election ou désignation des délégués communaux,
- 7) Vote des taux de fiscalité locale,
- 8) Vote des subventions aux associations et divers,
- 9) Budget primitif commune,
- 10) Budget primitif assainissement,
- 11) Budget primitif eau potable Brunelles,
- 12) Budget primitif eau potable Coudreceau,
- 13) Budget primitif lotissement la Flamandière,
- 14) Budget primitif lotissement la Maçonnerie,
- 15) Budget primitif MARPA construction,
- 16) Logement communal – montant des charges,
- 17) Convention d'achat de l'eau potable à Coudreceau,
- 18) Territoire d'Energie – adhésion au conseil en énergie,
- 19) Questions diverses.